

Cannes résidentiel : Immeuble rénové et meublé

10 T2 Duplex de 18.6 à 43 m²

A partir de 126.000 €

(Immobilier + mobilier)

Livraison : Juillet 2020



Réhabilitation de l'immeuble 21 rue Jean de Latre de Tassigny - 06150 Cannes
Illustration du projet sous réserve de validation par l'Architecte des Bâtiments de France

GRUPE KBR - 28 rue St Didier 75116 Paris

Optimisation locative meublée : Etudiants / tourisme
Rentabilités nettes de Frais * *(Immo + mobilier)* : 5.60 à 6,40 %

* cf grilles de ventes

I – Cannes : Une ville exceptionnelle & un cadre de vie privilégié

➤ Une situation géographique prisée

Station balnéaire et climatique d'excellence située sur la côte d'Azur, Cannes prend son essor avec la construction de résidences de villégiature par les aristocrates anglais. Depuis le début du XXème siècle, la construction d'hôtels de luxe ont enrichi son patrimoine architectural

Dotée d'une industrie de pointe, d'un aéroport d'affaires, de plusieurs ports et d'un palais des congrès, Cannes est aujourd'hui mondialement connue pour ses festivals du film et pour sa croisette bordée de quelques Palaces.

Du fait de son climat méditerranéen Cannes profite d'étés chauds et secs et d'hiver doux

Cannes compte environ 75.000 habitants et se situe à 33 km de Nice, 56 km de Monaco et 74 km de Saint Tropez.

➤ Une économie florissante et un tourisme de qualité

Avec une population pratiquement triplée en période estivale et lors des grandes manifestations, Cannes est très prisée des visiteurs étrangers (56,3% de la clientèle) et figure parmi les plus grandes destinations mondiales du tourisme de loisirs en accueillant trois millions de visiteurs par an dont 2 millions ayant résidé et 1 million de passage, et plus de 250.000 congressistes à l'année :

- 2^e destination d'affaires après Paris
- 2^e ville française de salons professionnels internationaux grâce à un Palais des Festivals et des Congrès parmi les plus performants d'Europe : festival de Cannes, festival de la plaisance, les NRJ MUSIC AWARDS, le salon GASTRONAMA, le festival international des jeux, le festival international de la publicité, le SYMPOSIUM international de l'eau, le marché international des professionnels de l'immobilier ...
- 3^e ville démographique du département des Alpes-Maritimes
- 2^e aéroport dédié aviation d'affaires avec son Aéroport de Cannes-Mandelieu,
- Près de 2800 commerces dont 500 restaurants et cafés, 30 pianos-bars et discothèques.
- 31 plages privées avec leur restaurant, 13 plages publiques et 1 plages en régie communale
- 3 établissements de jeux, dont le Casino Croisette, le célèbre Palm Beach et le luxueux Casino Les Princes.

➤ Une ville en manque de logements pour les étudiants

Station touristique et d'affaire par excellence, Cannes développe également son enseignement avec plus de 4.500 étudiants en études supérieures. Le marché immobilier, principalement axé sur de la villégiature et de la location touristique a délaissé le secteur Etudiant en manque d'offres de logements adaptés. Cette pénurie oblige bon nombre d'étudiants à se loger en périphérie de Cannes et à s'éloigner de leurs lieux d'études.

Complétant l'enseignement dans les collèges et lycées, plusieurs sections d'enseignement supérieur, en prise directe avec les spécificités de l'économie cannoise avec des opportunités locales en termes d'emplois (restauration, tourisme, vente, multimédia) sont proposées dans les établissements cannois.

Un institut universitaire de technologie rattaché à l'université de Nice Sophia Antipolis, un institut de formation en soins infirmiers (partenaire du centre hospitalier), une école supérieure de commerce, de communication et de gestion, et une école Pigier sont installés dans la commune de Cannes. La faculté des métiers de Cannes est gérée par la commune en partenariat avec la région et dispense des formations qualifiantes.

La Ville de Cannes poursuit ses efforts et à accueilli pour la rentrée 2019 plus de 1000 étudiants avec un ambitieux pôle universitaire d'enseignement et de recherche, sur les thématiques liées aux technologies numériques, aux médias et au tourisme de haute qualité en étroite partenariat avec l'Université de Nice-Sophia Antipolis (UNSA) et le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Nice-Toulon.

II – L'immeuble : Optimisation locative avec un « double bail »

Compte tenu du marché Cannois, particulièrement propice, les appartements proposés à la commercialisation seront loués par l'intermédiaire d'un bail meublé à des étudiants sur la période estudiantine de septembre à juin et à des vacanciers pendant les deux mois de la période estivale.

Cette méthode de gestion optimisée permet d'assurer un rendement minimum sécurisé par la période louée de façon discontinue sur 10 mois et optimisé par les deux mois de locations touristique **et de proposer des rendements nets de frais de gestion variant de 5.60% à 6,40% en fonction des situations et tailles d'appartements.**

Les prévisionnels de location intègrent une marge de sécurité de 20% de vacances locative que le propriétaire pourra utiliser à titre personnel ou mettre en location pour augmenter de façon substantielle le rendement de l'opération.

La gestion des locataires sera assurée par le cabinet EMS IMMOBILIER, spécialiste sur la région depuis plus de 25 ans qui a fourni les grilles de location annexée au dossier.

Cannes compte 10 quartiers différenciés en partant de l'est avec Cannes la Bocca pour terminer à l'ouest par Cannes Californie et Croisette. Les prix au m² des différents secteurs peuvent passer du simple au sextuple avec un minimum à 2800€/m² et un maximum aux alentours des 20.000 €/m² pour des biens neufs situés sur la croisette.

Cannes : Secteur du Petit Juas

Prix de l'immobilier au m² dans l'ancien non rénové : de 2643 à 6350 €/m²

➤ Prix de l'immeuble Delattre de Tassigny intégralement rénové : de 4744 à 6547 €/m²

Prix de l'immobilier au m² dans le neuf : De 8471 à 9449 €/m²





NICE CITY
INVEST



Vue prévisionnelle coursive intérieur.

*L'immeuble proposé se situe au **21 rue Jean Delattre de Tassigny**, dans le secteur du Petit Juas à 650 m de la gare SCNF et à proximité d'établissements d'enseignements supérieurs. L'opération est située à 750 m du palais des Festivals, des plages et de la célèbre croisette pour une éventuelle optimisation en gestion congressiste.*

Il est composé de 2 étages comprenant 10 appartements de type T2 Duplex pour une surface totale de 303 m².

Déjà en cours de travaux depuis Novembre 2019, l'immeuble est vendu entièrement rénové (appartements, parties communes, façades etc..) avec des matériaux de qualité. (Cf. notice descriptive sommaire jointe pour information et exemple de réalisations.)

Les appartements seront entièrement meublés, climatisés, équipés et décorés selon les tendances actuelles.



La livraison est programmée pour le mois de Juillet 2020 avec une mise en location immédiate

III – La location meublée : Un régime fiscal très avantageux

La location meublée permet de déduire les frais afférents à la gestion, les intérêts de prêts et d'une manière générale tous les frais liés à l'investissement qui sont traditionnellement déductibles des revenus issus de meublés.

Elle permet aussi d'amortir à 100% l'immobilier (hors terrain) sur 25 ans* et d'amortir 100% du mobilier sur 6 ans* (*durées moyennes généralement pratiquées)

Dans le cas d'un investissement à crédit, les amortissements non utilisés sont reportables et différés sans limitation de durée de façon à bénéficier de revenus locatifs peu ou pas imposés (à concurrence des amortissements stockés) lorsque le crédit est terminé de payer.

Dans le cas d'un investissement sans recours à un prêt, les amortissements sont immédiatement déductibles des loyers au même titre que les déficits liés à l'opération. Ce mécanisme permet de bénéficier de revenus importants très peu voire pas du tout imposés.

> Nous consulter pour plus d'informations

Grille de vente - Appartements Immeuble 21 rue Delattre de Tassigny - Cannes															
Lot N°	Etage	Type	Surface vendue carrez en m2	Surface mezzanine non carrez (-1.80m)	balcon	Total surface pondérée **	Prix vente immobilier rénové	Mobilier en Euros	Total Immobilier + mobilier	Prix m2 immobilier carrez rénové	Prix m² immobilier pondéré **	Loyer net de frais de gestion et charges *	Rentabilité nette sur immobilier *	Rentabilité nette sur immo + mobilier *	Provision Frais de notaire (FN) ***
A	1er/2ème	T2 Duplex	40,50	4,70	2,75	45,75	Réservé								
B	1er/2ème	T2 Duplex	39,07	1,56		40,63	Réservé								
C	1er/2ème	T2 Duplex	32,87	0,00		32,87	Réservé	5000	195 000	5 780 €		11 250	5,9%	5,8%	15200
D	1er/2ème	T2 Duplex	28,68	2,24		30,92	Réservé								
E	1er/2ème	T2 Duplex	26,43	0,00		26,43	Réservé	5000	169 000	6 205 €		10 080	6,1%	6,0%	13120
F	1er/2ème	T2 Duplex	32,41	0,19		32,60	Réservé								
G	1er/2ème	T2 Duplex	17,41	3,02		20,43	Réservé								
H	1er/2ème	T2 Duplex	18,25	2,83		21,08	Réservé								
I	1er/2ème	T2 Duplex	26,45	5,25		31,70	Réservé								
J	1er/2ème	T2 Duplex	25,11	5,50		30,61	Réservé								
Sous total appartements			287,18	25,29	2,75	313,02									
Total Immeuble			287,18	25,29	2,75	313,02									

* Net de frais de gestion du cabinet EMS - Cf grille tarifaire EMS

Location étudiante sur 10 mois de septembre à juin

Location saisonnière : Hypothèse de location 50 nuitées sur 62 pour les mois de juillet et Aout

** Total surface avec balcon pondéré à 20%

*** Provision frais de Notaire calculé sans prêt - (Dans le cas d'une Hypothèque ou d'un PPD demandé, prévoir 1.5% à 2% supplémentaire en fonction de l'établissement bancaire)

GRILLE TARIF LOCATION

21 Avenue Jean De Lattre de Tassigny, Cannes 06400

		LOC ETUDIANTE	LOC ETUDIANTE	LOCATION SAISONNIERE				TOTAL	TOTAL
		SEPTEMBRE A JUIN	SEPTEMBRE A JUIN	JUILLET	JUILLET	AOUT	AOUT	10 mois et 50 nuitées *	10 mois et 50 nuitées
Lots	M2	Loyer EDF,Eau, net	Tarif avec gestion TTC	Tarif nuitée	Tarif avec FG	Tarif nuitée	Tarif avec FG	Total CC hors frais de gestion	Total CC net avec FG inclus
A	40,5	774 €	820 €	76 €	95 €	80 €	100 €	11 640 €	13 075 €
B	39,07	764 €	795 €	76 €	95 €	80 €	100 €	11 540 €	12 825 €
C	32,87	735 €	765 €	76 €	95 €	80 €	100 €	11 250 €	12 525 €
D	28,68	668 €	695 €	64 €	80 €	72 €	90 €	10 080 €	11 200 €
E	26,43	668 €	695 €	64 €	80 €	72 €	90 €	10 080 €	11 200 €
F	32,41	735 €	765 €	76 €	95 €	80 €	100 €	11 250 €	12 525 €
G	17,41	585 €	620 €	42 €	50 €	46 €	55 €	8 050 €	8 825 €
H	18,25	585 €	620 €	42 €	50 €	46 €	55 €	8 050 €	8 825 €
I	26,45	668 €	695 €	64 €	80 €	72 €	90 €	10 080 €	11 200 €
J	25,11	668 €	695 €	64 €	80 €	72 €	90 €	10 080 €	11 200 €
TOTAL		6 850 €	7 165 €	644 €	800 €	700 €	870 €	102 100 €	113 400 €

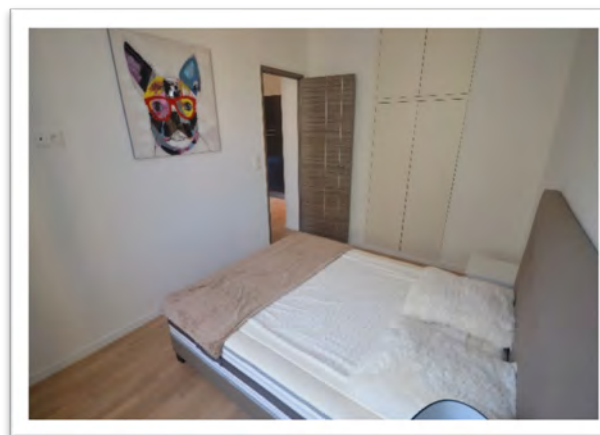
* Il est prévu 50 nuitées sur 62 nuitées soit une marge de 20% pour la saison estivale et une fréquentation étudiante de 10 mois



NICE CITY
INVEST

VI - Exemples de réalisations Nice City Invest

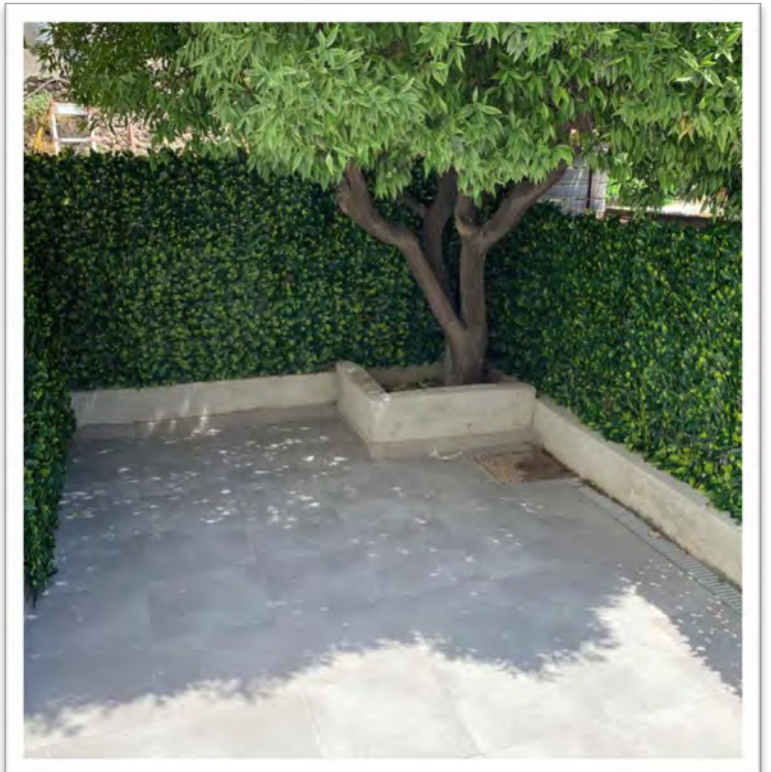
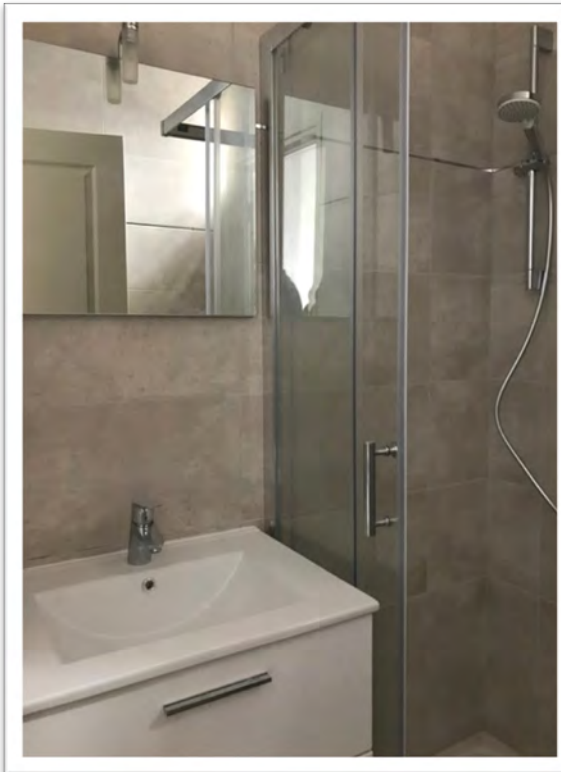
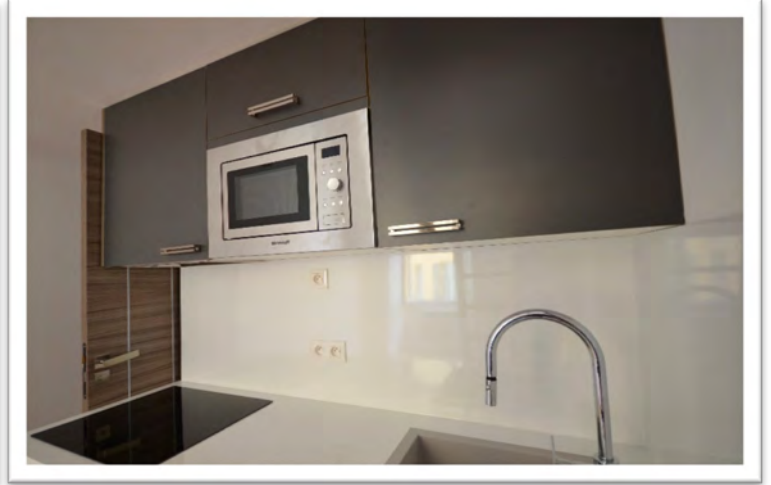
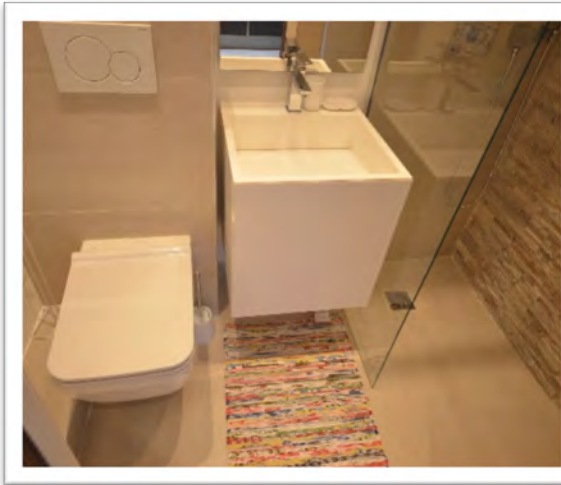
➤ Parties privatives





NICE CITY
INVEST

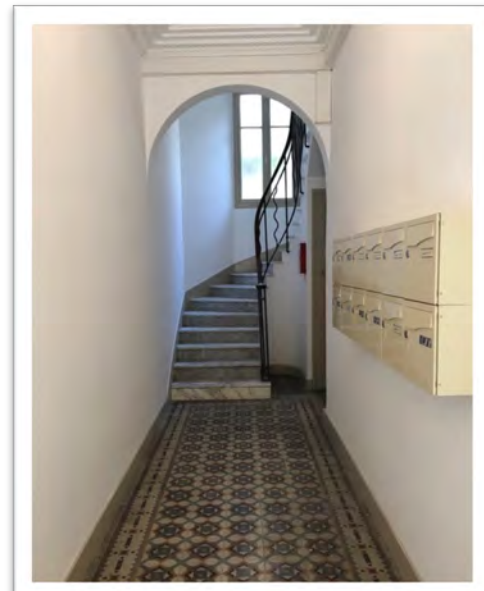
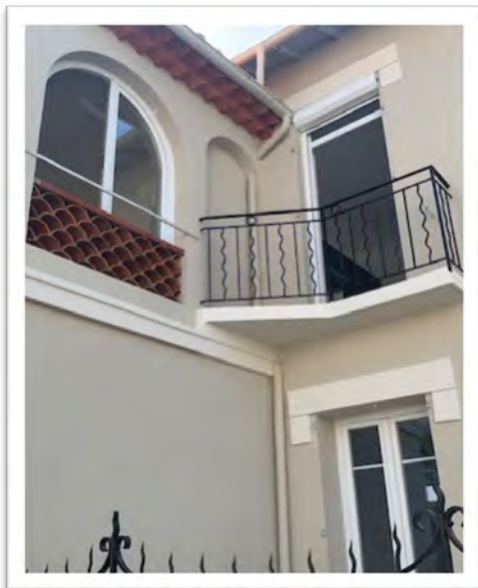
➤ Salles d'eau / cuisines / extérieurs

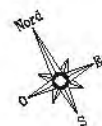
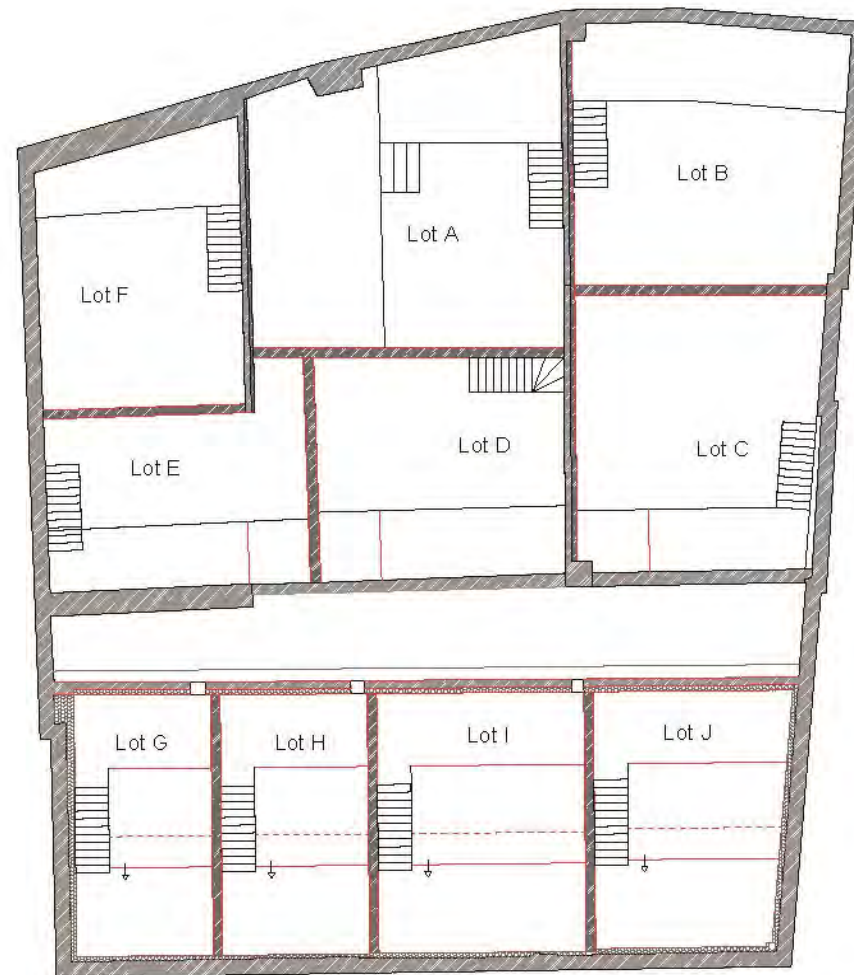
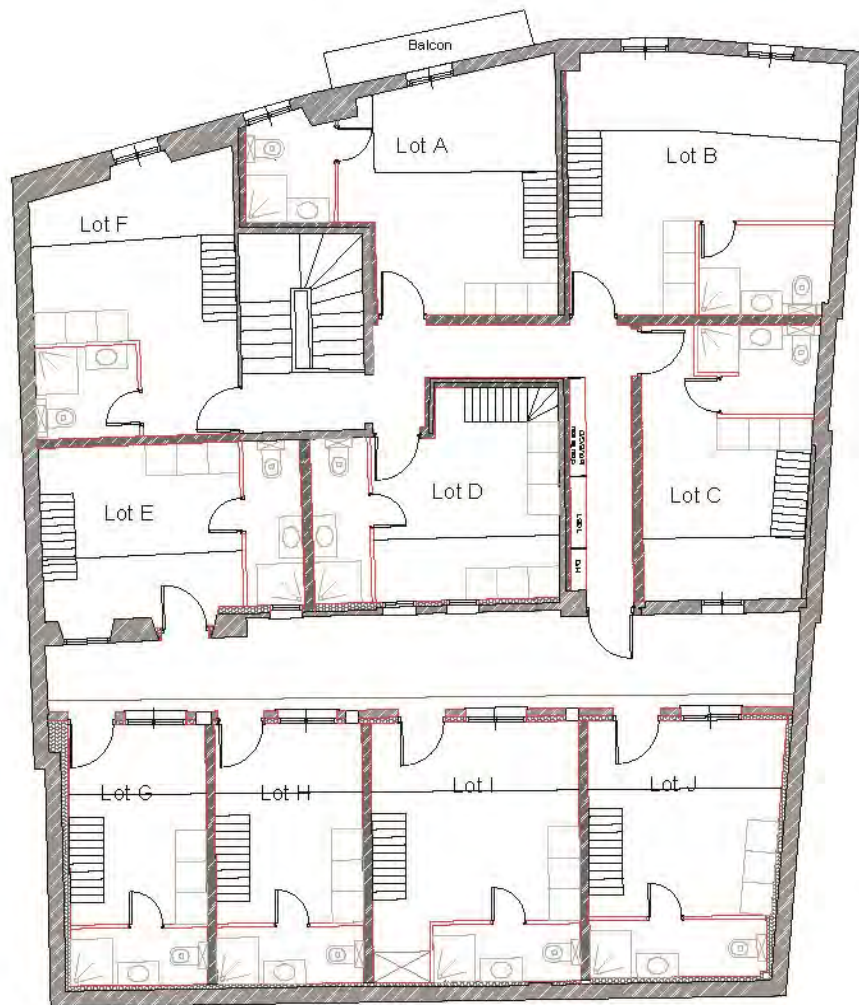




NICE CITY
INVEST

➤ Parties communes / Extérieurs





Liste mobilier prévisionnel T2 - 21 Rue de Lattre de Tassigny - Cannes

MOBILIER	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT	PRIX TOTAL TTC
CANAPE LIT CONVERTIBLE	1	666.7 €	666.7 €	800 €
BIBLIOTHEQUE ou SIMILAIRE	1	83.3 €	83.3 €	100 €
COMMODE OU CHIFONNIER	1	83.3 €	83.3 €	100 €
SOMMIER +PIEDS	1	291.7 €	291.7 €	350 €
TETE DE LIT	1	66.7 €	66.7 €	80 €
CHEVETS	2	33.3 €	66.7 €	80 €
TABLE A REPASSER	1	16.7 €	16.7 €	17 €
TABLE BASSE	1	124.2 €	124.2 €	149 €
MEUBLE TV	1	125.0 €	125.0 €	150 €
CHAISES	4	52.1 €	208.4 €	250 €
TABLE A MANGER	1	166.7 €	166.7 €	200 €
TOTAL MEUBLE		1 709.6 €	1 899.2 €	2 276 €
ELECTROMENAGER	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT	PRIX TOTAL TTC
LAVE LINGE	1	283.3 €	283.3 €	340 €
FER A REPASSER	1	16.7 €	16.7 €	20 €
MACHINE A CAPSULES	1	100.0 €	100.0 €	120 €
ASPIRATEUR	1	75.0 €	75.0 €	90 €
TELEVISEUR ECRAN PLAT	1	150.0 €	150.0 €	180 €
TOTAL ELECTROMENAGER		625.0 €	625.0 €	750 €
VAISSELLE et ACCESSOIRES DE CUISINE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT	PRIX TOTAL TTC
MENAGERE + PANIER	1	17.4 €	17.4 €	21 €
DESSOUS DE PLAT	1	2.2 €	2.2 €	3 €
USTENSILE DE CUISINE	3	3.7 €	11.1 €	13 €
PASSOIRE	1	4.6 €	4.6 €	6 €
PLANCHE A DECOUPER	1	7.4 €	7.4 €	9 €
GANT ET MANIQUE POUR FOUR	1	4.6 €	4.6 €	6 €
SALADIER	1	5.2 €	5.2 €	6 €
TIRE-BOUCHON	1	4.3 €	4.3 €	5 €
ASSIETTES PLATES	6	1.5 €	8.8 €	11 €
ASSIETTES CREUSES	6	1.5 €	8.8 €	11 €
ASSIETTES A DESSERT	6	1.5 €	8.8 €	11 €
TASSES A EXPRESSO	6	1.5 €	8.8 €	11 €
MUG	4	3.0 €	12.0 €	14 €
VERRES A EAU	6	2.8 €	16.7 €	20 €
VERRES A VIN	6	2.8 €	16.7 €	20 €
POELE	2	16.7 €	33.4 €	40 €
FAIT TOUT	1	16.7 €	16.7 €	20 €
CASSEROLES	3	16.7 €	50.0 €	60 €
TOTAL VAISSELLE		113.9 €	237.6 €	286 €
LITERIE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT	PRIX TOTAL TTC
COUETTE	2	55.0 €	110.0 €	132 €
OREILLERS	4	22.2 €	88.6 €	106 €
ALESE MATELAS	2	25.0 €	50.0 €	60 €
ALESE OREILLER	4	5.0 €	20.0 €	24 €
MATELAS	1	230.1 €	230.1 €	276 €
TOTAL LITERIE		337.2 €	498.6 €	598 €
DECORATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT	PRIX TOTAL TTC
LAMPADAIRE	1	66.7 €	66.7 €	80 €
LAMPE A POSER	2	33.3 €	66.7 €	80 €
BOUGIE	2	4.2 €	8.3 €	10 €
MIROIR MURAL OU SIMILAIRE	1	58.3 €	58.3 €	70 €
PLAFONNIER	1	66.7 €	66.7 €	80 €
APPLIQUES	2	33.3 €	66.7 €	80 €
TABLEAU	2	58.3 €	116.5 €	140 €
PETITES DECORATION FORFAIT	1	80.8 €	80.8 €	97 €
RIDEAUX + TRINGLES	2	33.3 €	66.7 €	80 €
TOTAL DECORATION		401.6 €	597.5 €	717 €
ACCESSOIRE DIVERS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT	PRIX TOTAL TTC
PELLE BALAYETTE	4	1.8 €	7.4 €	9 €
POUBELLE DE CUISINE	1	14.7 €	14.7 €	18 €
BALAYETTE WC	1	7.4 €	7.4 €	9 €
ETENDOIR A LINGE	1	15.0 €	15.0 €	18 €
TOTAL DIVERS		38.9 €	44.5 €	54 €
			TOTAL HT	TOTAL TTC
TOTAL GENERAL			3 902.3 €	4 680 €
Frais aménagement	1	266.67 €	266.67 €	320.00 €
TOTAL GENERAL			4 169.0 €	5 000 €

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

L'immeuble se situe 21, rue de Lattre de Tassigny 06400 CANNES

Le projet consiste en l'aménagement d'un bâtiment d'habitation par la division des appartements existants.

I - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALE :

1.1 - INFRASTRUCTURE :

Fondations existantes conservées en l'état sans intervention.

1.2 - MURS ET OSSATURE :

Les murs en superstructure existants sont conservés en l'état sans intervention

1.3 - PLANCHERS :

La structure des planchers existants est conservée en l'état avec renforcement par poutres métalliques, sauf sur la partie cour arrière.

1.4 - TOITURE :

La toiture existante est conservée en l'état, son étanchéité est vérifiée.

Toiture à refaire sur la partie arrière pour les 4 studios.

1.5 - REVÊTEMENT DE FAÇADE :

Les façades sont réhabilitées à l'identique des existantes suivant autorisation communale ; piochage, enduit ciment armé et finition peinture spécifique pour façade, traitement en peinture spécifique ; mise en peinture des volets, métallerie, rambardes et porte d'entrée principale.

1.6 - DOUBLAGE- ISOLATION :

Doublement des murs de refend existants séparatifs entre logements par un complexe phonique de 50 mm composé de laine de verre ou de roche et d'une plaque de plâtre. Murs séparatifs nouveaux composés d'une double ossature métallique avec une âme en plaque de plâtre, de laine de verre ou de roche et de deux plaques de plâtre sur chaque face.

Planchers séparatifs, mise en place d'une isolation phonique en sous face dans faux plafond en BA 13.

1.7 - CLOISONS :

Cloisonnement de 70 mm d'épaisseur, par système sur rails composé de laine de verre ou de roche de 45 mm et de 2 plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur.

1.8 - CAGE D'ESCALIER :

L'escalier existant est conservé en l'état avec réfection et nettoyage des marches ; mise en peinture des murs et des rambardes.

II - AMÉNAGEMENT DES APPARTEMENTS

2.1 - REVÊTEMENTS DE SOLS :

Revêtement de tous les sols intérieurs de toutes les pièces en lames PVC (coloris au choix du promoteur).

Plinthes en bois médium de 12 cm de hauteur, peintes, dans toutes les pièces sauf SDB.
Sols des balcons existants : réfection à l'identique.

2.2 - REVÊTEMENTS DE MUR (autres que peinture) :

Murs des salles de bains et salles d'eau, en faïence, sur une hauteur de 2,10 m sur l'ensemble des murs (coloris au choix du promoteur), en harmonie avec le sol.

2.3 - MENUISERIES EXTÉRIEURES - FERMETURES :

Menuiseries extérieures inchangées, en PVC blanc, double vitrage.

Fermetures par volets battants existants remis en état et mis en peinture, couleur identique à l'existante.

2.4 - MENUISERIES INTÉRIEURES :

Portes palières dans circulation commune : porte pleine, avec joint iso phonique, planes, serrure de sûreté, poignée de tirage et œillette optique.

Portes de distribution, portes post formées aspect veiné bois, sur huisserie bois, double béquille et bec de cane. Pour sdb et wc, serrure à condamnation.

Placards avec portes coulissantes ou ouvrantes à la française selon dimension et plan.

Aménagement des placards selon dimension et localisation.

2.5 - GARDE CORPS - SERRURERIE

Les gardes corps des balcons existants sont conservés et inchangés. Mise en peinture spécifique.

2.6 - PEINTURES :

Sur l'ensemble des murs et plafonds, préparation et enduit.

Murs et plafonds des pièces sèches : peinture acrylique mate blanche. Murs

et plafonds des pièces humides : peinture acrylique satiné blanche.

Menuiseries intérieures et extérieures : préparation et peinture spécifique.

2.7 - ÉQUIPEMENTS SANITAIRES :

Distribution eau froide en PER. Point de distribution par colonne montante eau froide en parties communes.

Distribution d'eau chaude en PER. Point de distribution par ballon d'eau chaude à l'emplacement prévu sur les plans.

Production d'eau chaude par ballon à accumulation électrique, dimensionné suivant type d'appartement.

Appareils sanitaires de couleur blanche, premier choix de marque IDÉAL STANDARD ou similaire :

- receveur de douche encastré extra plat, localisation et dimensions selon plans,
- cabine de douche en verre et montant inox ou paroi fixe en verre.

- Ensemble meuble vasque, dimension suivant plans, vasque encastrée dans le plan de travail, meuble bas à porte ou tiroir ; miroir à éclairage incorporé.
- Ensemble WC suspendu, mécanisme silencieux à double chasse, avec abattant double rigide et frein de chute.
- Robinetterie de première qualité, type mitigeur de chez GROHE ou similaire.
- Évacuation et alimentation en attente pour machine à laver le linge, position suivant plan.
- Radiateur sèche serviette électrique à tube laqué blanc.

2.8 - ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES :

Installation électrique encastrée, appareillage complet estampillé NF, marque LEGRAND type Neptune blanc, prise à éclipse, ou similaire.

Équipement des logements suivant normes NF C 15-100 et 14-100 ; CONSUEL par appartement.

Éclairage sdb par spots LED étanches encastrés ; autres points lumineux, une sortie plafond par pièce équipée d'une douille à bout de fil.

Puissance suivant conseil ERDF, 6 à 9 KW selon nombre de pièce et appartement.

2.9 - ÉQUIPEMENTS CUISINES :

Cuisine aménagée et équipée ; meubles hauts et bas suivant plans et modèle au choix du promoteur. Évier inox encastré, plaque de cuisson vitrocéramique, hotte à recyclage, réfrigérateur sous plan de travail et four multifonction.

2.10 - TÉLÉPHONE – TÉLÉVISION

Une prise téléphone dans le séjour.

2.11 - CHAUFFAGE – CLIMATISATION :

Individuel par appartement.

Climatisation réversible par PAC extérieure et unité split murale intérieure dans séjour uniquement ; marque HITACHI ou similaire.

Convecteur avec thermostat dans chambre.

2.12 - VENTILATION :

Renouvellement de l'air à l'intérieur des logements par ventilation mécanique contrôlée (VMC) de chez ALDES ou similaire ; extraction de l'air dans les pièces humides et entrée d'air dans les pièces sèches.

III – ANNEXES PRIVATIVES

3.1 - BOÎTES AUX LETTRES :

Ensemble boîte aux lettres, adapté au nombre de logements

IV – PARTIES COMMUNES ET ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX

4.1 - PALIER ET CIRCULATIONS D'ÉTAGE :

Carrelage existant inchangé, remis en état.

Peinture sur murs.

Appliques et/ou plafonniers commandés par minuterie.

4.2 - CAGE D'ESCALIER D'ACCÈS AUX ÉTAGES :

Palier d'accès aux appartements : carrelage existant inchangé, remis en état.

Peinture sur murs.

4.3 - ORDURES MÉNAGÈRES :

Local poubelles dans l'entrée de l'immeuble, sous l'escalier, équipé d'un robinet.

4.4 - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS : sans objet

4.5 - INSTALLATION COLLECTIVE DE RADIODIFFUSION :

Sans objet

Nota :

L'ensemble des mises en œuvre et matériaux utilisés respecteront les normes et DTU. Le promoteur et l'Architecte se réserve le droit d'apporter toutes modifications à la présente notice, tout en conservant des prestations de qualité au moins similaire.